

**Business Software** 

## **Newsletter WinEUR Salaires**

Since 1981

## Hiver 2019

## Fin d'année



La fin de l'année arrive et des changements légaux sont prévus pour 2020. Il est important de ne <u>pas ouvrir 2020</u> avant d'avoir fait la mise à jour qui va suivre cette newsletter. En effet, nous avons mis un automatisme dans ladite mise à jour qui mettra les taux de l'AVS à jour au moment du report d'exercice. Le mise à jour proposera un utilitaire permettant de créer et attribuer la nouvelle cotisation CPE genevoise.

Afin d'optimiser le temps de réponse pour un dépannage, pendant la période hivernale surchargée, nous vous conseillons, lorsque c'est possible, de privilégier la demande par email à <u>sav@git.ch</u>.

Il comportera une description du problème et des éventuelles captures d'écran liées au problème..

Si ce n'est pas possible, la ligne de téléphone 022 309 39 77 est, bien entendu, toujours active.

Nous avons aussi désactivé les boutons de la FAQ permettant de poser une question en direct pendant cette période. L'adresse faq@git.ch reste active mais le temps de réponse risque d'être un peu plus long qu'en été.

#### SOMMAIRE

- Fin d'année
- Nouveautés 2020
- Nombre illimité d'entrées et sorties
- Résumé général annuel
- Frais administratifs AVS
- Attribution de sociétés à un utilisateur
- Création de la rubrique CPE
- Evolution des rubriques dans le temps
- FAQ

#### Nouveautés 2020

Le taux de l'AVS/AI/APG passe à 5.275% / 5.275%

Une nouvelle cotisation sociale obligatoire à but de financement des crèches à Genève est introduite au taux de 0.07% des salaires soumis allocations familiales payable par l'employeur.

Une nouvelle cotisation patronale démarre à Neuchâtel dès 2020 : LFFD 0.58% prélevée par les caisses AVS.

Vu qu'il y a un changement de loi au niveau fédéral, la plupart des assurances LAA ont une augmentation des taux de cotisations. Il faut bien contrôler les polices et/ou les courriers reçus à ce sujet.



#### Nombre illimité d'entrées et sorties

On peut dorénavant indiquer un nombre illimité d'entrées et sorties dans la gestion des employés.

Le fait de ne pas pouvoir indiquer une sortie suivie d'une entrée dans le même mois est, par contre, immuable.

nptes analytiques	Entrées / sorties				Un	table	eau p	eut é	ètre d	dema	ndé	direc	teme	nt da	ans le	e me	nu :	
33       >       33       >       17    17       17  <	Entrée 1 01/03/2001 2 01/03/2005 3 01/12/2006 4 15/04/2012 5 01/06/2015 6 01/02/2017 7 16/09/2017 8 01/10/2018	Sortie 30/06/2002 31/07/2006 31/03/2008 30/09/2012 30/11/2016 30/04/2017 02/03/2018	• • • • • • • • • • • • • • • • • • •				So ▼ > !	Ciété ▲ Extra Statist St St Lin Exportatio Paramètre	de d ction de iques atistiqu atistiqu atistiqu ste des n s	émo données es sur le ation su es sur le entrées/	s nombre s groupe oplémen taux d'o sorties	d'emplo es de rub itaire occupatio	yés riques on (OFS)					
🔮 DEMO 19 - Résultat - Liste	Ajouter	Supprimer															- 0	3
Code Nom ALESSE ALESSE	Prenom Valentino	Entrée 1 01/12/2014	Sortie 1	Entrée 2	Sortie 2	Entrée 3	Sortie 3	Entrée 4	Sortie 4	Entrée 5	Sortie 5	Entrée 6	Sortie 6	Entrée 7	Sortie 7	Entrée 8	Sortie 8	

DUNK	DUNNU	martine	01/04/1990															
DUPONT	DUPONT	Joan	01/03/2001	30/06/2002	01/03/2005	31/07/2006	01/12/2006	31/03/2008	15/04/2012	30/09/2012	01/06/2015	30/11/2016	01/02/2017	30/04/2017	16/09/2017	02/03/2018	01/10/2018	
DURAND	DURAND	Blanche	01/01/1975	30/04/2019														
PERNANDES	FERNANDES	João	01/01/2009															
LENOIR	LENOIR	Alois	01/01/1990															
ORANGE	ORANGE	Violette	01/05/2019															
ROUGE	ROUGE	Jacques	01/01/2006															
SCHMIDT	SCHMIDT	Marc	01/06/2008															
SMETH	SMETH	John	01/01/2018															

## Résumé général annuel

Le résumé général annuel comportant à la suite les parts employés et les parts employeurs sur le même documents est disponible :

E		> · Emp	ovés		_
	😌 DEMO18 - Sélection d'u	_		$\times$	
cel	resgenan.ffs				pris
٦	resgenan EE ER, ITS	2			
N	resgenarie au oriai. Its				
-					
n					F
-					
ŀ					
		OK			
		UK	Ann	uler	
5					

Soci Rue 1227	été de démo le Royer 24 Acacias			
Тех	te de la rubrique	Janvier	Février	М
	Part employé			
2000	Salaire de base	39 655.00		
3112	Vacances payées 10.64%	51.05		
3300	Allocations enfants	300.00		
3700	Part privée voiture de service	350.00		
4800	Abattement frais forfaitaires 59	(750.00)		
5000	AVS/AI/APG	(1 942.70)		
5030	Assurance maternité	(17.50)		
5040	Chômage	(374.65)		
5045	Chômage s olidarité	(11.25)		
5210	Ass. accident non prof.	(282.90)		
5220	Ass. accident compl. s/ salaire	(74.10)		
5300	Assurance maladie (IJM)	(217.70)		
5400	Caisse de pension (LPP)	(1 304.20)		
5700	Impôts à la source	(817.10)		
6000	Extourne av antages	(350.00)		
6010	Extourne alloc. enfants	(300.00)		
6202	Poursuite / saisie selon net	(1 405.15)		
7205	Frais forfaitaires en % (GE)	750.00		
8000	Salaire net	33 258.80		
8100	Banque no 1	14 019.45		
8110	Banque no 2	7 040.70		
9000	Provision 13ème salaire	(3 264.60)		
9050	Provision vacances	(63.85)		
9500	Viré en compte courant	13 603.80		
	Part employeur			
2000	Salaire de base	(39 655.00)		
3112	Vacances payées 10.64%	(51.05)		
4800	Abattement frais forfaitaires 59	750.00		
5000	AVS/AI/APG	(1 942.70)		
5010	Allocations familiales 1er canto	(571.00)		
5011	Allocations familiales 2e cantor	(401.50)		
5020	Frais Admin. AVS	(75.80)		
5030	Assurance maternité	(17.50)		



#### Frais administratifs AVS

La rubrique des frais administratifs AVS doit être liée au contrat AVS correspondant.

Cela permet surtout, au cas où on aurait plusieurs contrats AVS, d'attribuer les taux correspondants et limiter le risque d'erreur au niveau des employés.

Au niveau des rubriques :

ILS IFA 19 - Rubriques salaires     Globaux Elémente de calcul Appliqué à Sour	mis à Statistiques / Certificat
Rubriques       Globaux       Eléments de calcul Appliqué à Soun         3910       Prest. en capital (soumis AVS         3920       Verst salare après décès         4000       Déduction RHT/ITP         4010       Perte de gain RHT/ITP         4020       Idementé de chomage         4030       Délai de carence RHT/ITP         4010       Perte de gain RHT/ITP         4020       Type de la rubrique         4030       Abattement frais forfataires soumis chosc         4800       Abattement frais forfataires soumis chosc         4800       Fais forfataires soumis chosc         4800       Fais forfataires soumis chosc         4800       Fais forfataires soumis chosc         4800       Abattement frais forfataires soumis chosc         4800       Fais forfataires soumis chosc         4800       Fais forfataires soumis chosc         4800       Casse de pension (LPP)         Assurance accident compl.       Assurance accident compl.         5010       Admin. AVS CAS         5010       Admin. AVS OCAS         5010       Admin. AVS	mis à Statistiques / Certificat

A l'onglet "Globaux", c'est le type "Frais administratifs AVS" qui doit être choisi.

tere behiere	e i ganne i				 
曼 TESTFA19 - Rubriques salaires				—	$\times$
Rubriques	Globaux Eléments de calcul	Appliqué à Soumis à S	tatistiques / Certificat		
3910       Prest. en capital car. prévoy. ∧         3915       Prest. en capital (soumis AVS         3920       Verst salaire après décès         4000       Déduction RHT/ITP         4010       Perte de gain RHT/ITP         4020       Indemnité de chomage         4030       Délai de carence RHT/ITP         4500       Test non mensuelle         4500       Abstromet fair faréfatrines 5	Mineurs / rentiers Active pour mineurs Active pour rentiers Divers Rectification de fin de péri Hors grossup	Déduction de la base Déduction de la base ode	0.00 1'400.00		
	Assurance Contrat d'assurance	FER-CIAM	×		
<ul> <li>✓ 5001 AVS/AI/APG OCAS</li> <li>✓ 5005 LPCFam</li> <li>✓ 5010 Allocations familiales 1er cantc</li> <li>✓ 5011 Allocations familiales 2e canto</li> <li>□ 5012 Allocations familiales 3e canto</li> <li>✓ 5020 Frais Admin. AVS FER</li> <li>✓ 5021 Frais Admin. AVS OCAS</li> </ul>					

A l'onglet "Elements de calcul", on choisira le contrat AVS auquel la rubrique s'applique.

L'onglet "Appliqué à" doit être utilisé selon le mode de calcul de la caisse concernée.

Cas 1 : les frais s'appliquent à la masse salariale concernée. Dans ce cas on coche les mêmes rubriques qu'à l'onglet "Appliqué à" de la rubrique AVS

Cas 2 : les frais s'appliquent aux cotisations AVS totales (employé+employeur). Dans ce cas on ne coche que la rubrique AVS

(par défaut, en cas de création d'une nouvelle société, la société est paramétrée selon le cas 1).



# Toute nouvelle société créée dès la fin de l'été 2019 sera formatée de cette manière <u>MAIS...</u>

Si la société est préexistante et paramétrée avec une rubrique de type "Générique", ce n'est **pas obligatoire** de changer quoi que ce soit si çela convient à l'utilisateur. L'avantage d'appliquer le nouveau système est qu'il limite les risque d'oubli au niveau du paramétrage de l'employé.

Si on souhaite modifier une société qui existe déjà, (peut être fait à n'importe quel moment), il faut donc :

- à l'onglet "Globaux" changer le type de rubrique
  - à l'onglet "Eléments de calcul" choisir le contrat AVS
  - à l'onglet "Appliqué à" : ne rien faire, continuer de la sorte
  - au niveau du contrat AVS, indiquer le taux de cotisation

a) en négatif s'il s'applique à un ensemble de rubriques

b) en positif \* 2 s'il s'applique à l'AVS (positif car le montant de l'AVS est déjà en négatif, \*2 car il calcule sur une part et le taux indiqué par les caisses porte sur l'entier des cotisations)

- ajuster les renseignements dans la gestion des employés :

2. Données o alaire v 173.33	tiviles 3. M Type de salaire Heures 100%	Nationalité / permis	/ service V Salaire de	4. Données de l'entrepris	se 5. Données	salaire
alaire ~ 173.33	Type de salaire Heures 100%	Mensuel	✓ Salaire de	base 6000	Salaire 100%	6000
		173.33	Jours mo	yen 21.75	% d'occupation	100
pôt à la source / Impôts	LPP LAA / IJM	Autres rubrique	s Banques 13èm	e salaire Mémo / fiche		
Appliquer les règles	sur le salaire minime	AVS				
mployé -5.125						
mployeur -5.125					<u> </u>	
EED CTAM	(Rub. 5000)	<ul> <li>Cont</li> </ul>	rat frais administrati	fs AVS FER-C	TAM (Rub 5020)	~
	sociale 756.1111.1 Appliquer les règles mployé -5.125 mployeur -5.125	sociale 2756.1111.1111.13  Appliquer les règles sur le salaire minime  mployé  -5.125	sociale 756.1111.1111.13  Appliquer les règles sur le salaire minime AVS mployé  -5.125	sociale (756.1111.1111.13) Appliquer les règles sur le salaire minime AVS mployé -5.125 physeur -5.125	sociale (756.1111.1111.13) Appliquer les règles sur le salaire minime AVS mployé -5.125	sociale 756.1111.1111.13  Appliquer les règles sur le salaire minime AVS  mployé  -5.125  mployeur -5.125

a) s'il y a peu d'employés, le faire en direct à l'onglet 5 "Données salaire", "AVS / Chômage / AF"

b) s'il y a beaucoup d'employés, passer par l'utilitaire de la mise à jour des contrats d'assurances :

TESTFAT9 - WINEOK Salaires	🔮 TESTFA19 - Mis	se à jour des contra	ats d'assurar	nce –	. 🗆	×
Fichier Fonctions Aide						
Test frais admin	Type d'assurance	AVS 🗸	Contrat	FER-CIAM (Rub. 5000/502	)	~
<b>.</b> .	Code					-
* •	Remplacer par ur	nouveau code	OEff	acer le code actuel		
✓ · Employés						
<ul> <li>Gestion des employés</li> </ul>	$\boxtimes$ $\square$ $\boxtimes$					
- Gestion des profils	ALESSI Valentino					
Mise à jour des contrats d'assurance	DUPONT Jean					
Gestion des vacances	✓ DURAND Blanche ✓ FERNANDES João					
	LENOIR Alois					
	ROUGE Jacques					
	SCHMIDT Marc					

Choisir le contrat et cocher les employés concernés.

Cliquer sur "Appliquer"

-			
Type d'assurance	AVS		
Assureur	FER-CIAM		
Numéro de l'assureur	106.001		
Numéro de client	12345		
Numéro de contrat			
Echéance du contrat			
Adresse			
Rue de St-Jean 98			
Case postale 5278			
NPA 1211	Ville Genève 11		
Taux des frais administra	tifs	-0.2	-

Le taux de cotisation s'indique au niveau du contrat AVS.

**Business Software** 

Since 1981

## Attribution de sociétés à un utilisateur

Gestion des utilisate	urs			
Profil de l'utilisateur	Accès aux sociétés	Certificat		
Sélectionner	toutes les sociétés toutes les sociétés de	l'exercice	2019	~
boud16 [Mu boud17 [Mus boud18 [Mus boud19 [Mus B_900018 [R B_0DEMO18 [S B_1S18 [Soci B_SDEC18 [P CALCUL18 [C CALCUL18 [C CALCUL18 [C CALCUL18 [C	Ser AG ] tter AG ] tter AG ] tter AG ] ubriques 9000 ] Société de démo ] été de démo correction aramétrage Swissdec cours calcul ] ours calcul ] été de démo ]	n IS ] ]		^

Lorsque l'on crée un nouvel utilisateur, on peut dorénavant choisir de cocher d'un bloc toutes les sociétés d'un exercice choisi.

Business Software

Since 1981

### Création de la rubrique CPE (Genève)



Cette nouvelle cotisation sociale doit être typée « Contribution petite enfance ».

Pas active pour les mineurs mais oui pour les retraités avec la franchise de 1400.—.

Part employeur : -0.07

Elle s'applique aux mêmes éléments que les rubriques de CAF.

Cocher « Rubrique partie des déductions sociales ».

Pour ne pas avoir à la créer de toute pièce nous vous avons préparé un utilitaire. Avant d'y aller, il faut commencer par décider quel numéro de rubrique vous allez lui attribuer. Donc, commencez par aller regarder vos rubriques pour prendre la décision.

Aller à Diagnostic des données-Utilitaires-Utilitaires sur les salaires-Créer la rubrique CPE :





## **Evolution des rubriques dans le temps**

Une nouvelle fonction a été ajoutée : la possibilité d'indiquer à l'avance l'évolution d'une rubrique dans le futur. Un nouvel sous-onglet est présent dans la gestion des employés sous chiffre 5 :

🔮 ZRUBDA19 - Fiche	e de l'employé(e) DUPO	NT: Jean	DUPONT						-	
7. Quittance de l'impô	it à la source 8. Va	cances	9. Stat	istiques 1	10. Equipeme	ents / Formations	11. Regi	stre RGPD	12.	Not de passe
1. Employé / adresse	2. Données civiles	3. Natio	onalité / per	rmis / service	4. Donnée	es de l'entreprise	5. Données	s salaire	6. Certif	icat de salaire
Type de revenu Heures moyennes	Salaire V 173.33	Type de : Heures 1	salaire 00%	Mensuel	~	Salaire de base Jours moyen	6000 21.75	Salaire 10 % d'occu	00%	6000 100
AVS / chômage / AF	mpôt à la source / Impôts	LPP	LAA / IJM	Autres rubrique	es Banque	s 13ème salaire	Mémo / fiche	Evolution (	des rubriqu	ies

Il faut indiquer le numéro de la rubrique, une date de début et (éventuellement) de fin ainsi que les parts employé et employeur.

S'il s'agit du salaire de l'employé, indiquer la rubrique du salaire de base. Exemple :

AVS	6 / chômage	/ AF Impôt à la	a source / Impôts	LPP	LAA / IJM	Autres rubriques	Banques	13ème salaire	Mémo / fiche	Evolution des rubriques
Filt	re									
	Filtrer sur u	ne rubrique	2000 - S	alaire de	e base	~				
R	ubrique	DateDebut	DateFin		Part employé	Part emplo	yeur			
Þ	2000	01/01/2019	14/05/2019		6 00	00.00	6 000.00			
	2000	15/05/2019			6 20	00.00 (	5 200.00)			

Si on indique des plages de dates en cours de mois, le programme fera une répartition sur la base de 30 jours en fonction de la date.

Texte de la rubrique	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
2000 Salaire de base	6 000.00	6 000.00	6 000.00	6 000.00	6 109.70	6 200.00	
3300 Allocations enfants	300.00	300.00	300.00	300.00	300.00	300.00	

On peut également enregistrer un événement unique prévu dans le temps (ex : un bonus) :

F	Filtre							
Filtrer sur une rubrique				2000 - Salaire de base $\qquad \qquad \lor$				
	Rubrique	DateDebut	Date	eFin	Part en	nployé	Part employ	eur
Þ	3420	01/03/2019	31/	03/2019		10 00.00	(10	000.00)

L'historique est conservé dans la gestion des employés au fil du temps.



Since 1981

#### FAQ

Nous approchons la fin de l'année et, comme d'habitude, les appels seront nombreux à notre standard. Nous faisons notre possible afin de vous répondre dans les plus brefs délais, mais l'attente peut être longue et peut-être inutile puisque, pour mémoire, il y a plus de 300 articles dans la FAQ salaires du site GIT et que la solution à votre problème s'y trouve sûrement.

Pour ne pas avoir à naviguer dans le menu, nous vous rappelons qu'il suffit de taper un mot-clé dans la case adéquate pour trouver directement l'information souhaitée :

🖶 🖅 Ġ GIT Suisse   Lo	ogiciels de con 🍕 KnowledgeBase Manag $ imes$ $+$ $$ $$			_		×
$\leftrightarrow$ $\rightarrow$ O $\Leftrightarrow$	www.git.ch/faq/	<b>□</b> ☆	≯≡	h	¢	
FAQ & base de connaissance		Parcourir - Recherche				
m Accueil						





Merci à ceux qui sont venus nous trouver sur notre stand du Salon des RH à Palexpo les 2 & 3 octobre 2019 !

